



MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-CHERBOURG

AVIS

CONSIDÉRANT LA GRÈVE DES POSTES LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-CHERBOURG TIENT À VOUS INFORMER QU'IL EST DE VOTRE DEVOIR ET RESPONSABILITÉ DE VÉRIFIER SI VOTRE NOM EST SUR LA LISTE ÉLECTORALE.

Pour pouvoir voter vous devez avoir votre résidence principale dans la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg et être **inscrit sur la liste électorale** ou d'avoir fait votre demande inscription propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise. Vous pouvez consulter la liste électorale au bureau de la municipalité ou par téléphone aux heures d'ouverture du bureau.

- * lundi : 8h.à 12h. de 13h. à 16h.
- * mardi: 8h.à 12h de 13h. à 16h
- * mercredi : 8h. à 12h. de 13h. à 16h
- * jeudi : 8h. à 12h. de 13h. à 16h.

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste vous pouvez faire une demande de révision lors de la période de révision qui aura lieu le :

13 octobre de 8h.30 à 11h.30

15 octobre de 17h30 à 20h30

Au bureau de la municipalité.

Jour du vote par anticipation le **26 octobre de 12h00 à 20h00**, au bureau de la municipalité

Jour du scrutin est le **2 novembre** et le bureau de vote sera ouvert de 10h00 à 20h00 au bureau de la municipalité au 1, 8^e rang.

Pour voter dans la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg vous devez;

- 1- Avoir 18 ans
- 2- Avoir la citoyenneté canadienne
- 3- Ne pas avoir perdu vos droits électoraux
- 4- Habiter au Québec depuis au moins 6 mois.
- 5- Être propriétaire d'un immeuble sur le territoire de la municipalité depuis au moins 45 jours.
- 6- Si vous êtes propriétaire d'un immeuble dans une autre ville que celle de votre domicile, vous pouvez voter une fois dans chaque municipalité.

CANDIDATS EN ÉLECTION

POSTE DE MAIRE :

Mathieu St-Pierre Boulay

Carolle St-Pierre

POSTE CONSEILLER (ÈRE) SIÈGE NO 1

Herman Dumont

Daniel Lemieux

POSTE CONSEILLER (ÈRE) SIÈGE NO 3

Dominik Pelletier

Marjolaine Leclerc

POSTE CONSEILLER (ÈRE) SIÈGE NO 5

Myriam Gauthier

Francine Michaud



Francine Ouellet Leclerc directrice générale- greffière- trésorière